

Qu'elles ne pourroient servir de 18 mois ni contre le Roi ni contre ses Alliés.

Et que dans l'espace de 3 mois tous les Prisonniers François, Canadiens & Sauvages faits par terre dans l'Amérique Septentrionale, depuis le commencement de la guerre par les Anglois, seroient conduits aux Forts François de la frontiere.

Cette Capitulation fut signée à midi, & aussitôt la Garnison sortit du Fort pour joindre les troupes du retranchement ; & le sieur de Bourlamaque prit possession du Fort avec les troupes de la tranchée. Le Marquis de Montcalm envoya en même tems au camp retranché une garde que le Colonel Monro lui avoit demandée, & il ordonna aux Officiers & Interprètes attachés aux Sauvages d'y demeurer jusqu'au départ des Anglois, qui se trouvoient au nombre de 2264 hommes effectifs. Malgré toutes ces précautions, & malgré les assurances que les Chefs Sauvages avoient données lorsqu'il fut question de la Capitulation, les Sauvages firent du désordre dans le camp des Anglois. Le Marquis de Montcalm y accourut avec un Détachement de ses troupes. Les Sauvages avoient déjà fait un assez grand nombre de Prisonniers, & en avoient même amené quelques-uns. Il fit rendre ceux qui restoit, & le Marquis de Vaudreuil a fait renvoyer les autres.

Le Marquis de Montcalm a fait raser le Fort & détruire tout ce qui en dépendoit, conformément aux instructions qui lui avoient été données par le Marquis de Vaudreuil. Il s'est trouvé tant dans le Fort que dans le camp retranché vingt-trois pieces de canon, dont plusieurs de trente-deux livres, quatre mortiers, un obusier, dix-sept pierriers, environ trente-six milliers de poudre, beaucoup de boulets, bombes, grenades, balles, avec toute sortes de munitions & d'ustensiles d'artillerie. On y a trouvé aussi une provision assez considérable de vivres, malgré le pillage que les Sauvages en ont fait.

Les François n'ont eu que treize hommes de tués & quarante de blessés dans ce siege. Le sieur le Febvre, Lieutenant des Grenadiers du Régiment Royal-Roussillon, est